

*La Punchline du Père Garrigou-Lagrange*

**Faire au jour le jour la volonté de Dieu est au fond la seule chose nécessaire.**

*Prophétie de la chute de Jérusalem (Mt 24, 15 ss.) :*

*commentaire de Dom Paul Delatte*

### **Épreuves préalables à la ruine de Jérusalem**

À la curiosité éveillée de ses disciples le Seigneur propose d'abord un conseil de prudence. Les temps troublés sont toujours riches en prophètes et en prophéties. Lorsqu'ils sont malheureux, les hommes se réfugient volontiers dans l'avenir ; une attente trop vive prétend créer son objet, toutes les interventions divines semblent possibles ; enfin, il ne manque jamais d'imposteurs pour spéculer sur cet état des esprits et abuser de la crédulité générale. Prenez garde, dit le Seigneur, de vous laisser séduire. Les Théodas (Act 5, 36), les Simon (Act 8, 9) viendront. Ils se donneront pour la vertu de Dieu, ils usurperont mon nom, ils se proclameront messies, ils diront : « Le Sauveur, c'est moi ! » Ils annonceront que l'heure du Règne de Dieu est venue. Et beaucoup se laisseront prendre à leur parole. Pour vous, gardez-vous de ces faux docteurs.

Second conseil de prudence. Quand vous entendrez parler de guerres, de séditions, et que mille rumeurs menaçantes arriveront jusqu'à vous, ne vous laissez pas troubler ni déconcerter. Il faut en passer par là tout d'abord, mais ce n'est pas encore l'heure tragique et la fin de Jérusalem ; ce n'en est qu'un préliminaire éloigné. La « paix romaine » avait duré longtemps. Rome s'était réservé le droit de guerre ; et les pays déclarés provinces romaines, s'ils gardaient leurs usages et leurs franchises municipales, perdaient le droit de s'armer contre l'ennemi. L'empereur même s'attribuait le gouvernement des provinces incomplètement réduites et abandonnait les plus pacifiées au gouvernement du Sénat. Tout alla bien sous Auguste et sous Tibère. Mais lorsque l'empire passa à des insensés comme Caligula, Claude et Néron, à des maîtres aussi précaires que Galba, Othon, Vitellius, la Pax romana, qui n'était maintenue que par une main forte, fut aussitôt rompue. Toute la portion orientale et excentrique de l'empire trahit sur-le-champ, par les menées de ses agitateurs, son impatience du joug romain. À Alexandrie, à Séleucie, à Jamnia, il y eut des séditions sanglantes : Josèphe et Philon les ont racontées. La terreur régna dans toute la Syrie, et chaque grande ville fut divisée en deux camps rivaux : les Juifs et leurs adversaires. La Judée, la Syrie, l'Adiabène eurent leurs démêlés avec les Arabes et les Parthes. À l'intérieur de la Palestine, les revendications des Zélotes fomentèrent la guerre civile. Partout Rome était appelée à intervenir.

Nation s'élèvera contre nation, dit le Seigneur, et royaume contre royaume. Au frémissement universel des peuples, s'ajouteront des fléaux naturels : de grands tremblements de terre en divers lieux, des pestes et des famines ; il se produira des

phénomènes terrifiants et de grands signes dans le ciel. Il n'est besoin que de lire l'histoire de la seconde moitié du premier siècle pour y retrouver réalisés tous les traits de la prophétie. Malgré le caractère effrayant de ces fléaux, ils ne seront encore que le prélude, le commencement des douleurs. Le terme employé par le Seigneur signifie premièrement les douleurs de l'enfantement ; il est choisi non seulement parce que les souffrances prédites seront cruelles, mais aussi parce qu'elles préparent le réel enfantement d'un monde religieux nouveau : elles seront des souffrances fécondes.

Mais avant que n'arrivent les événements au sujet desquels le Seigneur a été interrogé, il y aura pour les apôtres, pour les chrétiens d'alors, des souffrances de privilège et d'exception : ils seront personnellement visés. Il ne leur suffira pas de se tenir en garde contre les faux messies, ni d'observer les signes politiques, les signes et fléaux naturels : ils auront à se garder eux-mêmes et à soutenir sans défaillance une dure persécution. — Saint Marc et saint Luc donnent ici des recommandations que saint Matthieu semble avoir anticipées (Mt 10, 17-22) et qu'il ne reproduit maintenant que d'une façon rapide. — Ceux qui n'ont pas consenti à recevoir le Maître ne feront pas meilleur accueil aux disciples. On mettra la main sur vous et vous serez livrés aux tribunaux : à ceux de la juridiction juive, à ceux de la juridiction païenne. Vous comparâtes devant les petits Sanhédrins locaux des villes où sont établis des Juifs, aussi bien que devant les gouverneurs et les rois. Vous serez jetés en prison, battus de verges dans les synagogues, livrés aux tourments, mis à mort. Vous serez haïs de tous les peuples, juifs et gentils : tout cela à cause de mon nom, et parce que chrétiens. Néanmoins, quand on vous traînera devant vos juges, n'ayez nul souci de préparer un plaidoyer ; vous répondrez alors selon qu'il vous sera donné intérieurement ; car ce n'est pas vous qui parlerez, mais l'Esprit-Saint ; je mettrai sur vos lèvres des paroles telles qu'aucun de vos adversaires ne pourra leur résister ou les réfuter victorieusement (Lc 12, 11-12). Gravez bien cette recommandation dans vos cœurs.

Un des caractères les plus pénibles de la persécution prédite, c'est qu'elle sera exercée par des frères. Les membres d'une même nation, d'une même famille seront divisés à tel point que le père livrera son fils à la mort, les enfants leurs parents, le frère son frère, l'ami son ami. On verra des haines acharnées, des dénonciations, des trahisons ; plusieurs d'entre vous succomberont dans cette lutte de Juifs contre Juifs. Des faux prophètes se lèveront et séduiront bien des âmes, et parce que l'iniquité se sera accrue, la charité du plus grand nombre se refroidira. Mais celui qui soutiendra l'épreuve et persévérera jusqu'à la fin sera sauvé. C'est le salut de l'âme que le Seigneur promet ainsi, et peut-être même le salut temporel : de fait, les chrétiens ne furent pas enveloppés dans la chute de Jérusalem. En dépit de toutes les menaces, il ne tombera pas un cheveu de votre tête, ajoute l'évangile de saint Luc ; vous êtes entre les mains de Dieu et rien de vraiment fâcheux au point de vue surnaturel, le seul qui compte, ne vous peut atteindre. Le livre des Actes et les épîtres de saint Paul nous montrent la prophétie évangélique se réalisant trait pour trait.

Si l'on vous traîne ainsi devant tous les tribunaux, dit encore le Seigneur, c'est afin que vous serviez de témoignage, afin que vous soyez devant tous les peuples mes témoins, mes « martyrs ». Au milieu de ces souffrances fécondes. Dieu ménage à son Église le loisir nécessaire pour que l'évangile du Royaume soit prêché dans tout le monde connu. Avant la chute de Jérusalem, l'apôtre saint Paul aura accompli son large périple depuis Antioche jusqu'à l'Espagne ; le grand lac européen qui s'appelle la Méditerranée aura entendu sa voix ; les îles et le littoral seront semés de communautés chrétiennes ; l'Asie Mineure et l'Orient auront été sillonnés par les prédicateurs. (Cf. Rom 10, 18 ; Col 1, 6 et 23 ; 2 Tim 4, 17.) Après que la nouvelle économie religieuse aura été offerte à toutes les nations, alors seulement viendra l'abrogation de l'ancienne, et « alors viendra la consommation ».

### **Le châtement divin de Jérusalem**

Après les préliminaires, l'exécution. Et voici l'indice immédiat du désastre définitif : « Lorsque vous verrez l'abomination de la désolation, dont a parlé le prophète Daniel, établie là où elle ne doit pas être (Mc), en un lieu saint (Mt)... » L'expression, un peu obscure, se trouve trois fois dans Daniel (9, 27; 11, 31; 12, 11), où elle annonce la profanation du temple par les envahisseurs païens. L'auteur du premier livre des Macchabées (1, 57) l'emploie aussi pour décrire l'érection d'un autel à Jupiter à la place de l'autel des holocaustes. Les Septante traduisent : « l'abomination de la solitude, de la désolation. » Il n'est pas nécessaire de l'entendre des aigles romaines, qui étaient de vraies idoles, et que les légionnaires, pendant que le temple brûlait encore, plantèrent à la porte orientale (Josèphe, Bell. Jud., VI, 6, 1). Il ne s'agit pas non plus de la sédition violente et sacrilège des Zélotes (Bell. Jud., IV, 6, 3); mais plutôt de la profanation de la ville sainte et de ses environs par les gentils, de la solitude et du délaissement où tomba le temple.

Saint Luc a précisé, et n'a retenu que l'idée de désolation : « Lorsque vous verrez Jérusalem investie par les armées, alors sachez que sa dévastation est proche. » Or il y eut trois investissements de Jérusalem : un premier par Cestius Gallus en 66, un second par Vespasien en 68, un troisième par Titus en 70. C'est du premier, semble-t-il, qu'il est question dans saint Luc ; et c'est ainsi que les chrétiens de Jérusalem l'entendirent : ils sortirent alors de la ville comme d'une région maudite, et se retirèrent dans la direction des montagnes de l'Hermon et du Liban, vers Pella (Josèphe, Bell. Jud., II, 20, 1 ; Eusèbe, H. E., III, 3). Les indications données par le Seigneur gardent une part d'imprécision ; peut-être ne convenait-il pas qu'avant la destruction de Jérusalem des signes tels que ceux-là fussent ouvertement publiés ; ils auraient constitué un danger et fait regarder les chrétiens comme de mauvais citoyens. Peut-être aussi le texte écrit était-il complété par des précisions orales. Saint Matthieu et saint Marc ajoutent, sous forme de parenthèse, l'invitation à être attentifs : « Que celui qui lit comprenne. »

Autant le Seigneur a conseillé de surseoir, alors que l'heure décisive n'était pas venue encore, autant il interdit maintenant toute lenteur. Que ceux qui sont en Judée s'enfuient vers les montagnes ; que ceux qui sont à Jérusalem se hâtent d'en sortir ; quant à ceux qui se trouvent dehors, dans la campagne, qu'ils ne rentrent

pas dans l'enceinte. Celui qui sera sur le toit en terrasse de sa maison évitera de rentrer à l'intérieur, pour en emporter quoi que ce soit ; et celui qui se trouvera dans les champs se gardera de rentrer chez lui prendre son manteau. — Est-il besoin de remarquer que des recommandations de cette nature ne peuvent s'appliquer qu'à la chute de Jérusalem? — Malheur, en ces jours-là, aux femmes qui portent un enfant dans leur sein et à celles qui nourrissent, car elles échapperont à grand peine, retardées par leur fardeau. Priez pour que votre évvasion ne s'accomplisse pas en hiver, alors que les chemins de Palestine sont mauvais et glissants ; ni le jour du sabbat, où la Loi n'autorise qu'un temps de marche limité. Ce dernier détail, propre à saint Matthieu, devait intéresser des Judéo-chrétiens qui observaient encore le repos sabbatique. Afin de montrer la soudaineté de l'invasion et l'imminence du péril, le Seigneur multiplie les avertissements, en des formules où il entre une exagération intentionnelle.

Enfin, pour donner des ailes aux fuyards, le Seigneur ajoute : Ce seront les jours de la vengeance divine ; la colère de Dieu fondra sur ce peuple, et toutes les menaces prophétiques s'accompliront alors (Dt 28, 49 sq.). Ce seront des jours de grande tribulation et de détresse, d'une angoisse telle qu'il n'y en eut jamais de semblable depuis le commencement et la création du monde par Dieu (Dn 12, 1 ; Ioel 2, 2. Cf. Josèphe, Bell. Jud., VI, 9, 4), et telle qu'on n'en verra plus dans la suite. Le *neque fiet* faisant allusion à une période historique ultérieure, nous oblige encore à penser non pas à la fin du monde, mais à la fin de la ville sainte. Le malheur qui frappe le peuple juif sera de telle nature que si le Seigneur n'avait abrégé ces jours, nulle chair n'eût été sauvée ; mais, à cause des élus qu'il a choisis, il a par avance, dans un décret miséricordieux, réduit les jours de sa colère. Ces élus, ce sont ou bien des justes, plus nombreux qu'à Sodome (Gn 18, 22-23), et dont l'intercession fléchira le cœur de Dieu ; ou bien des croyants que les circonstances auront maintenus à Jérusalem ; ou encore une portion choisie de la race juive, prédestinée à la conversion, et que Dieu voulait faire servir à ses desseins ultérieurs : des *reliquiæ*, un reste clairsemé, dont nous parle, après Isaïe, l'épître aux Romains (11, 5).

Il est possible, en effet, de reconnaître, historiquement, les circonstances qui abrégèrent un siège où périrent, dit Josèphe, onze cent mille Juifs, mais qui ne fut pas cependant une absolue extermination. Hérode Agrippa avait créé, autour de cette ville admirablement située, un système de fortifications qui aurait pu la rendre imprenable ; mais il reçut de Claude, en 42 ou 43, l'ordre d'arrêter les travaux. D'autre part, les Juifs, soit avant, soit après l'échec de Cestius Gallus, étaient tellement en proie à leurs divisions intestines, qu'ils négligèrent de se préparer à soutenir un siège. De plus, les provisions de bouche amassées devinrent la proie des flammes, peu de temps avant l'arrivée de Titus ; et celui-ci se présenta d'une manière si soudaine que les défenseurs furent contraints dès l'abord d'abandonner une partie des ouvrages avancés. Enfin Titus lui-même reconnaît que les forces humaines n'auraient rien pu contre de telles murailles, mais qu'un Dieu livra cette ville aux Romains (Bell. Jud., VI, 9, 1).

Les prédictions du Seigneur s’accomplirent à la lettre. « Ils tomberont, ajoute saint Luc, sous le tranchant du glaive ; et ils seront emmenés captifs parmi toutes les nations, – jusqu’à ce que soient accomplis les temps des nations. » (Cf. Rom 11, 25.) Une ère nouvelle succédera à la prise de Jérusalem. Après la grande catastrophe qui vient d’être décrite, saint Luc nous ouvre la perspective indéterminée d’une période où les gentils traiteront les Juifs comme un peuple conquis et entendront l’évangile dont les Juifs n’ont pas voulu.

### Sur la vigilance des chrétiens au cours des siècles

À quelle époque se rapporte la particule de temps « alors », *tunc*, employée par les deux évangélistes ? Si elle vise la période historique dont il a été précédemment question, les derniers jours de Jérusalem, nous devons voir dans les paroles du Seigneur un nouvel effort pour mettre en garde les fidèles contre les imposteurs qui se serviront du nom du Christ. Il y avait chez le peuple juif, aux heures de grandes crises nationales, des trésors de confiance folle, dont les vrais prophètes ne parvenaient pas à triompher. « Tes prophètes, disait Jérémie à Sion, ont eu pour toi des visions insensées et vaines ; ils ne t’ont pas dévoilé ton iniquité, ils n’ont pas cherché à détourner de toi la captivité : mais ils t’ont donné pour visions des oracles de mensonge et de vanité ! » (Thren 2, 14.) Prenez garde, disait le Seigneur, à ces espérances illusoire et aux imposteurs qui les caresseront parmi vous. Si, à cette heure où Jérusalem est à l’agonie, on vient vous dire : « Voici le Christ ! il est ici, il est dans le désert, il vient ; il est arrivé et se tient caché dans telle maison : n’en croyez rien. Car l’époque sera fertile en faux Christs et en faux prophètes (cf. Joseph, Bell. Jud., II, 13, 4-6) ; ils donneront des signes éclatants et feront de grands prodiges, au point de séduire, s’il était possible, les élus eux-mêmes. » Mais les élus sont défendus par Dieu ; dès lors, ils n’ont rien à craindre.

Telle est la première acception de la particule de temps « alors ». Nous croyons qu’il en est une meilleure. *Tunc* pourrait signifier « à partir de là, désormais », et s’appliquer à l’époque chrétienne. La durée entière de l’Eglise militante serait ainsi rapidement dessinée. Puisque l’histoire n’est depuis le Seigneur, et ne sera jusqu’à la fin, qu’un effort constant de l’hérésie pour altérer la doctrine du Christ et se substituer à elle, celui qui nous a mis en garde contre les pseudo-Christs et les pseudo-prophètes nous a dit tout l’essentiel de notre attitude. Nous sommes avertis solennellement ; dès lors, tout peut venir : les prestiges des faux sages et des thaumaturges du diable, les engouements de la passion et de l’opinion, l’apostasie des peuples. Pour le fidèle, tout est ramassé dans l’unique conseil de demeurer inviolablement attaché à la doctrine du Seigneur, « jusqu’à ce qu’il vienne » [devise de Dom Delatte comme Abbé de Solesmes]. Garder l’intégrité, la virginité de la foi, ce sera la recommandation fréquente de l’Apôtre. Et le Seigneur lui-même ne se préoccupe, semble-t-il, que de trouver intacte cette foi au dernier jour : *Filius hominis veniens, putas, inveniet fidem in terra ?* (Lc 18, 8) On peut s’étonner que, de cette longue durée de siècles qui compose « les jours du Messie », ou, selon saint Luc (24), « les temps des nations », le Seigneur ait dit si peu de chose ; mais il suffit de répondre que son dessein n’était aucunement de faire un cours d’histoire

prophétique et qu'il n'y était point invité par la question des apôtres ; on l'avait interrogé sur son avènement, il ne parle que de son avènement et de l'attitude des âmes qui l'attendent.

Mais si les faux messies réussissent à faire des miracles, demandera-t-on avec inquiétude, comment l'apologétique peut-elle alléguer le miracle en faveur de la doctrine? Quelle sécurité avons-nous si le miracle est un signe ambigu et s'il peut être parfois usurpé par l'erreur? On répond que la puissance divine ne se prête jamais à l'accomplissement de signes qui auraient pour résultat d'accréditer le mensonge ; que ces prétendus miracles ne sont que des prestiges et des « prodiges menteurs » (2 Thes 2, 9). Mieux vaut encore distinguer trois étapes ou fonctions du miracle. Il est une heure première où le miracle, en déchirant la trame régulière des choses, éveille et rend attentif. Il en est une autre où le miracle est appelé à garantir, de la signature même de Dieu, une doctrine qui se présente en son nom; à accréditer comme ambassadeurs de Dieu ceux qui apportent cette doctrine : et alors, le miracle démontre vraiment la doctrine. Mais enfin une heure vient où la doctrine est pleinement démontrée divine et par les miracles, et par ses propres effets, et par sa durée, et par une auréole de merveilles qui n'appartiennent qu'à elle ; et dès lors, toute prédication, d'où qu'elle émane, et quels que soient les prestiges sur lesquels elle s'appuie, toute prédication contraire à cette doctrine, est simplement irrecevable. Vous venez trop tard, disait saint Hilaire, en des termes que l'on nous saura gré de rappeler ici : « Voilà par qui j'ai été endoctriné dans les idées que je tiens, voilà ceux qui m'ont irrémédiablement imprégné de leurs pensées (les martyrs). Et pardonnez-moi, Dieu Tout-Puissant, quand il s'agit d'eux d'être incapable de me réformer, mais bien capable de partager leur mort. Pour moi c'est une époque trop tardive de notre ère qui produit devant nous ces docteurs, à mon sens parfaitement impies. C'est après-coup que ma foi, instruite par vous, a découvert ces maîtres-là. Je n'avais pas entendu ces noms-là quand j'ai ainsi cru en vous... » (De Trinitate, VI, 21). Alors même, écrivait de son côté l'Apôtre, qu'un ange viendrait du ciel vous apporter un autre évangile que celui que nous avons annoncé, qu'il soit anathème (Gal 1, 8). Et c'est ainsi, selon la différence des temps, que le miracle prouve la doctrine, et que la doctrine permet d'apprécier le miracle (Pascal). — Soyez donc sur vos gardes, conclut le Seigneur : je vous ai tout annoncé d'avance.

## Prières

### Oraison

Excitez, nous vous en supplions, Seigneur, la volonté de vos fidèles, afin que, recherchant avec plus d'ardeur, le fruit des œuvres divines, ils reçoivent de votre miséricorde des remèdes plus puissants. Par Notre-Seigneur.

## **Méditation du Père Garrigou-Lagrange (1877-1964)**

Le devoir de chaque instant, sous des apparences souvent modestes, contient l'expression de la volonté de Dieu sur nous, sur notre vie individuelle. La Vierge Marie a ainsi vécu dans l'union divine en accomplissant au jour le jour la volonté de Dieu dans le devoir quotidien de sa vie très simple, fort commune à l'extérieur, comme celle de toutes les personnes de sa condition. Ainsi ont vécu tous les saints, faisant la volonté de Dieu telle qu'elle se manifestait d'heure en heure, sans se laisser déconcerter par les contrariétés imprévues. Leur secret était celui de devenir de moment en moment ce que l'action divine voulait faire d'eux. En cette action, ils ont vu tout ce qu'ils avaient à faire et à souffrir, tous leurs devoirs et toutes leurs croix. Ils étaient persuadés que l'événement actuel est un signe d'une volonté ou d'une permission de Dieu pour le bien de ceux qui le cherchent. Même la vue du mal en exerçant leur patience, leur montrait par contraste ce qu'il faut faire pour éviter le péché et ses suites funestes. Les saints voient ainsi dans la suite des événements comme un enseignement providentiel et ils croient qu'au-dessus de la suite des faits extérieurs de notre vie il y a comme une série parallèle de grâces actuelles, qui nous sont incessamment offertes pour nous faire tirer de ces événements agréables ou pénibles le meilleur profit spirituel. La suite des événements, si on savait la bien regarder, contient comme les leçons de choses du bon Dieu, qui sont comme la révélation prolongée ou l'Évangile appliqué, jusqu'à la fin des temps.

## **Prière de Sainte Thérèse d'Avila (1515-1582)**

Que votre volonté, Seigneur, s'accomplisse en moi ! Et cela, par toutes les voies et de toutes les manières que vous voudrez, mon tendre Maître ! Si vous trouvez bon que ce soit par des peines, fortifiez-moi, et qu'elles viennent ! Par des persécutions, des maladies, des affronts, des privations, me voici ! Je ne détournerai pas mon visage, ô mon Père. Il serait indigne à moi de reculer. Puisque votre Fils vous a offert ma volonté en vous offrant celle de tous les hommes, il n'est pas juste que je me dérobe. Mais pour que j'aie ce courage, ô mon Dieu, daignez m'accorder le royaume qu'il vous a demandé pour moi. Et après cela, disposez de tout mon être conformément à votre volonté, comme d'une chose qui est vôtre. Ainsi soit-il.